L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 7 MARS 1894.

GRAND OPERA HOUSE.

COQUELIN ET HADING.

Moins de monde que nous ne l'aurions cru, hier, au Grand Opera House. On jouait cependant une pièce intéressante : "Claudian," dont le premier rôle est fort bien tenu par M. Wilson Barrett, très habilement soutenu par Miss Maud Jeffries et par une troupe fort bien composée.

Aujourd'hui, en matinée, "TheStranger," vendredi, "Hamlet"; samedi en matinée, "Chatterton," et samedi soir, "The Silver King."

Mais, le grand événement, c'est l'arrivée, dimanche matin, de la troupe Coquelin et Jane Hading. Elle était, depuis une semaine, à la Havane. Elle a dû s'embarquer, hier, pour pouvoir débuter dimanche, au Grand Opera House.

A peu de chose près, le répertoire est changé Nous trouvons dans la série des pièces qui vont être jouées par cette troupe : "Nos Intimes"; "Les Surprises du Divorce;" "Thermidor;" "Froufrou;" Adrienne Lecouvreur;" "L'Ami Fritz;" "Tartuffe" et les "Précieuses Ridicules."

Nous regrettons de ne pas y revoir "l'Aventurière", un splendide rôle pour Mme Hading et un véritable triomphe pour Coquelin. Il avait été, au mois de novembre dernier, merveilleux dans le rôle d'Annibal Nous espérons bien l'y revoir cette fois. Rien que l'annonce de cette pièce suffit pour faire salle comble.

THEATRE ST-CHARLES.

Salvini attire irrésistiblement la foule au Théâtre St Charles. Il a fait la conquête du public dans son rôle de D'Artagnan qu'il joue magistralement, à l'européenne. Il en connaît les traditions et il les observe. Il connaît le caractère hardi, primesautier du héros de la pièce et il le reproduit fidèlement. S'il obtient un si grand succès en anglais, que serait ce donc s'il jouait la pièce en français?

Ce soir, mercredi, et demain jeudi en matinée, dernière représentation du chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas père, "Les Trois Mousquetaires".

Jeudi, Zamar, pièce que nous ne connaissons pas, mais que le jeune artiste joue à ravir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

Ce soir, "Delmonico's at 6," une des opérettes les plus réussies qu'il y ait sur la scène américaine.

Mlle Janson est une des plus brillantes artistes qu'il y ait de ce côté-ci de l'Atlantique. Elle s'est conquis dans "Delmonico's at 6" un grand succès, qui a doublé sa renommée et sa popularité. La troupe qui la seconde est excellente, bien composée. C'est la même qui a créé la pièce au Nord.

"Delmonico's at 6" est un des plus grands succès de la saison.

THEATRE DE L'OPERA.

DÉPART.

Hier soir, est parti par le chemin de fer, pour prendre le Translatlantique samedi, une grande partie de la troupe d'opéra, y compris les chefs d'orchestre, MM. Brunel et Cools, Mlle Mary, Mlle Bressler, plusieurs membres du corps de ballet—en tout de 20 à 22 personnes du personnel. Restent encore ici, Mmes Tylda et Devianne et M. Devriès.

C'est par l'intermédiaire de M. Buisson que s'est effectué ce départ. M. Prevost est parti pour New York en même temps que les artistes.

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use
BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it. Price bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

MME HENRY A L'INSTRUCTION.

Mme Henry, la mère de l'anarchiste de ce nom, est venue spontanément demander à M. Mayer, juge d'instruction, l'autorisation de voir son fils pendant un moment.

M. Meyer n'a pu refuser, l'instruction de l'affaire étant terminée, l'autorisation que sollicitait Mme Henry. Il a donné l'ordre de faire extraire le prisonnier de la Conciergerie, et l'a fait conduire dans son cabinet où, quelques minutes plus tard, Mme Henry a été introduite.

En apercevant sa mère, Emile Henry est devenu subitement pâle, tandis que des larmes lui montaient aux yeux. Mais l'émotion n'a duré chez lui que quelques secondes, et c'est avec un calme absolu qu'il a fait quelques pas vers elle.

Mme Henry voulut l'interroger.

—Mère, lui dit frodement Henry, ne me parle de rien. Ce que j'ai fait, j'ai bien voulu le faire. Tes larmes sont inutiles.

Et comme la pauvre femme insistait:

—Tout ce que tu pourrais dire, ajouta-t-il est inutile.

—Mais je t'amène un avocat, interrompit la mère. Cause avec lui, au moins, si tu ne veux rien me dire. Il te donnera des conseils.....

—Je ne veux pas de ton avocat. J'en ai choisi un, Me Henri Robert, et celui-là je l'ai choisi depuis longtemps. Vois-tu, avant de commettre l'attentat du café Terminus, j'avais pensé à tout. Je savais que je pouvais être arrêté aussitôt. J'avais donc quelques précautions à prendre pour plus tard, et ces précautions je les avais prises. Je te le répète, j'avais pensé à tout.

—A tout, malheureux enfant; à tout, excepté à ta mère!....

Emile Henry, trop ému, ne peut se contenir plus longtemps et se met à pleurer: ce sont ses premières larmes depuis son arrestation.

Mme Henry, brisée par une émotion bien naturelle, a quitté quelques instants plus tard le palais de Justice.

IL FAUT DES PRÉCAUTIONS.—Voici une plaisante anecdote contée par une feuille parisienne :

Hier, un de nos amis, M. X ...., porteur d'un lot de brochures adressées à un certain nombre de sénateurs, s'est présenté au palais du Luxembourg. Ces brochures étaient renfermées dans un tube de forme approximativement cylindrique.

Le concierge du Sénat refuse nettement de recevoir le paquet et, se retranchant derrière sa consigne, envoie notre ami à la questure.

—Au fond de la cour, à gauche, dit il. M. X.... se rend à l'endroit désigné. Les huissiers jettent un regard inquiet sur l'énigmatique colis et renvoient le porteur à leurs collègues de service dans le vestibule central. Ces derniers se récusent à leur tour.

—Au fond à gauche, dit l'un d'eux, en se tenant prudemment à distance.

—Mais j'en arrive.

—Retournez y.

Notre ami revient à son point de départ. Nouvelles difficultés. Les huissiers se récrient. M. X.... se fâche et obtient enfin qu'on le conduise à la questure.

Un garçon de bureau à la porte.

—Qu'est ce que c'est que ça? demande-t-il.

—Des brochures.

—Ouvrez votre paquet, là, sur la table.

Notre ami fait sauter les ficelles et les brochures s'étalent sur la tapis vert.

Le garçon de bureau sourit, pousse un soupir de satisfaction et recoudait poliment M. P....

Après tout, mieux vaut prendre des précautions inutiles que risquer une explosion par défaut de précautions.

LE MARRONNIER DES TUILERIES.—Le fameux marronnier du 20 mars ne tient plus le record de la précocité. Il est devancé, cette année, par un formidable concurrent que l'on peut voir, avenue des Champs-Elysées, près du Rond-Point.

Les bourgeons de ce marronnier ont déjà quitté leur première enveloppe brune; sous l'action des rayons du soleil de ces jours derniers, ils ont atteint une force peu commune pour la saison; si la température, dont nous jouissons persiste, demain ou après-demain les premières feuilles se montreront timidement.

Et alors, Paris aura le marronnier du 20 février!

Quant au vieux marronnier des Tuileries, la sève ne paraît pas encore l'avoir travaillé : à l'heure actuelle, il ne présente rien qui le distingue de ses nombreux voisins.

Dame! la vieillesse se fait sentir chez les arbres—comme chez les hommes.

Petite question de la fin :

—Qui peut dire quand un morceau de musique a du parfum?

—???

—Un morceau de musique a du parfum quand il est d'encens.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 7 Mars 1894—Indications pour la Louisiane—Temps : beau, légers changements dans la température; vents variables.

Température du 6 mars 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	58	13
Midi	70	19
3 P. M.	70	19
6 P. M.	68	18

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Paul Joseph Laborde à Miranda Havas; Séraphin Agliste Etienne à Mary Louise Riche; Antonino Seldano à Paulina Saladina; Samuel Webb à Annie Willis; Joseph Hippolyte à Joséphine Brown; Louis W. Lang à Frances Natal.

NAISSANCES.—Mmes P. Percy Viosca, un garçon; Alfred Cahen, un garçon; John W. Heuo, une fille; Pierre Bozant, une fille; John T. Foster, une fille; George Koehel, Jr., une fille; Robert McGregor, un garçon; George B. Rice, un garçon; Frank Wingerter, un garçon; Jacob Sill, une fille; Wm I. Fradat, une fille; Théophile Zettwoog, une fille; Julius Naritsky, un garçon; Henry J. Bruning, un garçon; George Bauer, un garçon.

DÉCÈS.—Valey S. Lafleur, 2 mois, 66 rue Amelia; Mary Boss, 50 ans, 50 1|2 rue Annette; Mary Nugent, 10 ans, 55 rue Erato; Rose N. Ehrett, 29 ans, rue Edward entre St-David et Green; Mary Dorothy 12 ans, 17 rue Joséphine; F. George Gieber 68 ans, 155 rue Neuvière; Bernard Garcia, Jr., 33 ans, 397 rue Bourbon; Mme Veuve Jacob Mercier, 71 ans, 23 rue Lesseps; John Alt, 66 ans, 155 rue Neuvière; Henry Wm Rosse, 56 ans, 72 rue Deuxième; Carrie Dakin, 8 ans, 124 rue Thalie, enfin L. Bruce, Plaquemine Line; Louisa Bruce, Plaquemine Line; Ernest Soniat, 22 ans, 230 rue Coumune; Isaac Eddleston 2 ans, 174 rue Dryades; Mme Veuve Eliza Sharp, 82 ans, plantation Stella, paroisse Plaquemine, Line; Jacob Hartley, 28 ans, 224 rue Labarpe; Louis A. Giovanna, 4 ans, 784 rue Nord Rempart; Charles Klein, 2 ans, 218 rue Port; Mme Veuve J. B. Brunet, 53 ans, 311 rue Poydras; Viola Hosmer, 5 ans, 360 rue Lafayette; Joshua Scott, 47 ans, 175 rue Bolivar.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

Mme C. O'Brien à P. Farley, une portion de terre bornée par les rues Orange, Constance, Magasins et Richard, $3,150 comptant.

Mme C. Meyers à G. H. A. Thomas, trois terrains bornés par les rues Dorgenois, Julie, Broad et Poydras, $609 comptant.

P. Parr (Etat) à Mme M. Manning, un terrain borné par les rues Dauphine, Royale, Caffin et Andry, $15.35 comptant.

W. Drewery à Mme S. A Fallow, un terrain borné par les rues St-David, St-Andrew, Delachaise et avenue Louisiana, $175 comptant.

J. K. McCann, Jr., à la Union Homestead Association, un terrain borné par le rue Camp, Magasins, Lyon et Bordeaux, $500 comptant.

Union Homestead Association à Mme E. Kohl, même propriété, $600—à termes.

Mme C. Stolaz à J. Farrel, deux terrains bornés par les rues Laurel, Peniston, Constance et Amelia, $500 comptant.

Cour Civile.

Elisabeth Stander, femme de Fred Hulmer vs son mari.

Margaret Matt vs G. R. Hollander, pour $225.

Thomas Newman vs James Murphy et als, pour $5,057 12.

Stafford Planing Mill and Manfg. Co., Limited, vs John S. Christie, pour $290 64.

Arthur S. Rose & Cie., vs James G. Cooker.

Preston & Stauffer vs W. A. McDowell, pour $2,750 29.

Grand Jury.

Le juge Ferguson a donné hier matin ses instructions au grand jury. Il a dit qu'il y avait moyen d'empêcher le jeu, de le supprimer complètement.

Les maisons de jeu ont été fermées complètement pendant quelque temps puis ouvertes de nouveau avec le consentement tacite des personnes dont c'était le devoir de les faire fermer.

Si par conséquent le jeu peut être supprimé pendant une période de temps limitée, il peut l'être complètement.

Le juge a recommandé au jury de faire une enquête sur l'affaire Rabasse. On sait que M. Rabasse prétend avoir été volé il y a quelques semaines dans une maison de jeu.

M. Ferguson dit que lorsque le chef de police s'y voit obligé, il fait opérer des descentes par ses agents, mais les propriétaires des maisons de jeu sont toujours prévenus de l'arrivée de la police. Le juge demande au grand jury de tâcher de découvrir les causes de cette situation

En ce qui concerne la loi sur les loteries, le juge attribue sa violation au fait que les lois criminelles ne sont pas mises en vigueur avec assez de fermeté. Il dit que si les violateurs de la loi du dimanche avaient été punis, les violateurs de la loi sur les loteries seraient moins nombreux.

L'attention du jury a été aussi appelé sur le fait que certaines personnes essaient d'intimider des témoins et que le fait a encore été découvert tout dernièrement.

Arrestation.

Une hommée Marie Saunders, âgée de 17 ans, a été arrêtée pour vagabondage. Elle avait disparu de chez ses parents depuis le Mardi-Gras et avait vécu dans une maison de la rue Bassin. Elle a fait des déclarations de nature à compromettre son père, mais on n'y a pas ajouté foi et elle a été envoyée à la maison de correction.

Grave accusation.

Un nommé Geo. Schultze a été arrêté hier matin et une accusation d'attentat à la pudeur a été portée contre lui. Ses victimes sont deux jeunes gens porteurs de journaux, l'un âgé de 13 ans et l'autre de 14. Le prisonnier est âgé de 23 ans seulement. La chose s'est passée au No 48 de la rue Perdido.

Sous un Lit.

Hier soir, Mme Klinger, qui habite au No 124 de la rue des Remparts, étant entrée dans la chambre de sa sœur, a aperçu sous le lit une forme humaine. Cette découverte l'a effrayée, et elle a pris la fuite en appelant au secours. L'individu qui s'était caché sous le lit, pris aussi de peur au bruit fait par Mme Kilger, s'est enfui et a été arrêté.

Autre chute.

Un garçon de 17 ans, nommé M. Mick, qui passait dans un "jumper", coin Claiborne et avenue Washington, est tombé et a été blessé d'un coup de pied de cheval au côté gauche de la poitrine.

Morte.

Henriette Gardner, une des deux négresses blessées lundi soir à Carrollton par le nègre Frank Fuller, est morte hier matin à l'hôpital.

Ida Otis, l'autre négresse, est toujours en danger.

Affaire Whitaker.

Les plaidoiries ont commencé hier soir, dans l'affaire Whitaker.

M. O'Sullivan a pris le premier la parole et a été suivi de M. Finney.

M. Walker, l'avocat du juge Whitaker, lui a succédé et il parlait encore à minuit. Le Jury a déclaré qu'il était prêt à prolonger la séance toute la nuit et le juge a accepté la proposition. Après Mr Walker, M. Butler a clos au nom de l'Etat la série des plaidoiries.

Une conséquence de l'alliance franco-russe.

On sait qu'il est d'usage, en Russie, de tutoyer les cochers. Or, Mme X....., revenant de Saint Pétersbourg, donne à un automédon boulevardier l'ordre de la conduire au Louvre.

—Et surtout, marche vite, lui crie-t-elle.

—De quoi? répond le cocher, tu me *tutoyes*! Mais alors, dis, mon chou, c'est de l'amour??

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier du Conseil Municipal a eu lieu hier soir, à sept heures sous la présidence du maire John Fitz, patrick.

Vingt-huit membres étaient présents.

Le message du maire est comme suit :

1. Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 3 mars 1894.

2. Rapport du commissaire des travaux publics relatif aux travaux exécutés dans son département pendant le mois de février 1894.

3. Rapport du Commissaire des travaux publics, contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, pendant le mois de février 1894.

4. Pétition de résidents de Carrollton qui protestent contre le transfert au coin des rues Jackson et Levée de la lampe électrique située à l'encoignure des rues Burthe et Cambronne.

5. Communication du commissaire des édifices publics contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 27 février au 5 mars 1894.

6. Communication de la Barber Asphalt Company qui propose de réparer et d'entretenir la rue St-André, de la rue Magasins à l'avenue St Charles, et l'avenue Jackson, de la rue Baronne à l'avenue St Charles.

7. Communication de A. T. Brice qui n'avait pas été admis à présenter des offres parce qu'il n'était pas connu des membres du comité des finances.

8. Pétition de commerçants qui demandent qu'un passage convenable soit construit à l'intersection de la Levée et de la rue Bienville.

Respectueusement,
Signé: JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Le Conseil remet à huitaine l'adoption d'un veto du maire par lequel celui-ci s'opposait à l'adoption d'une ordonnance en vertu de laquelle la compagnie de chemin de fer du Louisville et Nashville était requise de fournir des plans et niveaux, pour la réparation de certaines voies ferrées.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une communication du Maire, dans laquelle celui-ci prie le Conseil d'attendre la décision des Cours avant d'ordonner le pavage de la rue Ste-Anne, de Broad au Bayou St-Jean.

Lecture est donnée des rapports des divers comités.

Vingt-trois ordonnances relatives aux finances sont adoptées.

F. B. Stamps est autorisé à faire construire une voie ferrée sur la levée au pied de la rue State.

Le contrôleur est requis de faire publier la pétition de propriétaires demandant le pavage de la rue Bienville, de Royale à North Peters.

Le voyer est requis de préparer des plans et devis pour le pavage de cette rue.

Résolution de M. Mayer relative au transfert de certaine lampe électrique.

Le Voyer est requis de fournir des plans et devis, pour la construction de trottoirs en briques sur les deux côtés de la rue Delaronde, de Vallette à Bouny.

Le Contrôleur est requis de demander des offres pour la construction de trottoirs en planches sur le côté ouest de la rue Verret, de Market à Du Armas.

Le secrétaire est requis d'annoncer que le Conseil a l'intention de faire construire des trottoirs en briques sur les deux côtés de la rue Delaronde, de Vallette à Bouny.

On adopte une résolution relative au paiement du Marché Sorapuru.

L'offre de John J. Frawley, pour le pavage en briques vitrifiées des rues Franklin, Bassin et Gravier, est adoptée.

Les personnes suivantes sont autorisées à ouvrir des buvettes et groceries: Egan & Ryan, No 127 rue Calliope; Frank Mancuso; P. Fitzner, coin Tchoupitoulas et Valmont.

Le trésorier est requis de recevoir le montant intégral des taxes au nom de Edward Keenan et autres.

Le contrôleur est requis d'annuler un assessement inscrit par erreur au nom de John Stumpf, pour l'année 1893.

Ordonnance remettant en vigueur les articles Nos 3 et 4 de l'ordonnance No 8,648, C. S., relative au remboursement d'intérêts dûs pour taxes au nom de C. S. Kellog.

La Compagnie de lumière électrique Louisiana est requise de changer l'emplacement d'une lampe électrique.

Les frères Vacarol sont autorisés à entretenir deux chevaux chez eux No 42 rue Espinade.

Joseph Vaccaro est autorisé à entretenir deux chevaux au No 7 de la rue Nord Peters.

On alloue une somme de $1,000 pour la poursuite devant les Cours, des personnes n'ayant pas payées leurs licences.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour le pavage de trottoirs en briques, rue Perdido, de Galvez à Broad.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour le pavage de l'avenue Washington, de St-Claude au Cimetière St-Roch.

Le voyer est requis de préparer des plans pour la construction de trottoirs, rue Constantinople, de Tchoupitoulas à Hemparts.

Le voyer est requis de fournir des plans et devis pour la construction de trottoirs, sur les deux côtés de l'avenue Louisiana, de St-Charles à Water.

Louis Grunewald est autorisé à faire placer un conduit de six pouces sitre son hôtel rue Baronne et le conduit de D. H. Holmes.

Une somme de $5,700 est transférée de l'article No 1 de l'ordonnance No 8,552 C. S.

Le secrétaire est requis d'annoncer que le Conseil a l'intention de faire payer la rue Joseph, de Tchoupitoulas à l'avenue St-Charles.

Ordonnance annulant l'ordonnance No 8,382 C. S. relative aux inspecteurs des trottoirs.

Le secrétaire est requis d'annoncer que l'on a l'intention de faire construire des trottoirs sur les deux côtés de l'avenue Louisiana de St-Charles à Water.

Le voyer est requis de préparer des plans et devis pour la construction de trottoirs rue Tchoupitoulas.

Le secrétaire est requis d'annoncer qu'on a l'intention de faire construire des trottoirs en briques rue Tchoupitoulas de Toledano au Boulevard.

Ordonnance relative à la construction de trottoirs en briques rue Bordeaux, de Water à St-Patrick.

Le voyer est requis de préparer des plans et devis pour la construct on de trottoirs en briques rue Bordeaux.

Ordonnance allouant une somme de $18,000, partie de la somme de $700,000, reçue pour la vente de franchises.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour la construction de certains trottoirs.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour la construction d'un trottoir en Schillinger, rue Walnut, du fleuve à l'avenue St Charles.

Le voyer est requis de préparer des plans et devis pour la construction de trottoirs rue Foucher, de Dryades à Water.

On adopte une résolution relative au transfert au coin des rues Philip et Tchoupitoulas de la lampe électrique située encoignure Adèle et Rousseau.

M. Lambon est autorisé à entretenir plusieurs chevaux chez lui.

Le Maire est autorisé à signer plusieurs contrats.

Les Plus Grands Hôtels sont décernés, au Jugement d'un Expert, à la Poudre de Thé DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient de falsification.
40 ANS D'ÉPREUVE.

BULLETIN Télégraphique.

La Guerre Civile au Costa Rica.

La guerre civile vient d'éclater dans le Costa Rica. Les élections ont été contraires au parti libéral, mais comme ce sont les membres de ce parti qui sont au pouvoir, et qui ont par conséquent le controle des troupes et des fonds publics, ils ont l'intention de confier la présidence à un membre de leur parti. Plusieurs batailles ont déjà été livrées, qui ont été gagnées par le gouvernement.

Toutes les troupes disponibles ont quitté San Jose pour marcher à la rencontre de 4,000 membres du parti clérical qui marchaient sur la capitale.

Les troupes sont sous le commandement du général Iglesias qui est d'avis que malgré le nombre inférieur de ses troupes, elles seront victorieuses.

Au nombre des prisonniers qui se trouvent en ce moment détenus dans la prison de Costa Rica, sont l'archevêque et 17 prêtres de la ville. L'archevêque avait déployé une grande activité pendant les élections. Il a fait une violente campagne contre le gouvernement, et comme le parti ecclésiastique gagnait de jour en jour du terrain, sous l'influence de sa propagande il a été arrêté.

Au Brésil.

Depuis que l'Aquidaban a quitté le port, les canons des révolutionnaires ne se font plus fait entendre.

Les insurgés manquent surtout d'officiers, beaucoup ayant été blessés pendant l'attaque de Nichteroy.

Les hommes de Peixoto avaient reçu l'ordre de tirer principalement sur les officiers.

L'amiral de Gama est guéri de ses blessures, mais l'hôpital est rempli de blessés.

On s'attend très prochainement à une autre bataille navale.

La flotte du gouvernement est en effet réunie hors de la baie, et elle y va pénétrer d'un moment à l'autre. L'Aquidaban est toujours hors du port, et on ignore absolument où il se trouve.

Morte de Faim?

On écrit de Paris, que Mlle Ida Van Etten, écrivain américain, qui a vécu pendant quelques mois à l'Hôtel Continentale, est morte.

Elle avait envoyé chercher un médecin, mais lorsqu'il est arrivé il n'a trouvé qu'un cadavre. On prétend que Mlle Van Etten est morte de faim. M. Eustis, ambassadeur des Etats Unis en France, a fait transporter le corps à la chapelle américaine de l'avenue de l'Alma, en attendant que la famille de la défunte prenne des mesures pour l'enterrement.

On assure que la mort a été causée non par l'inanition, mais par une maladie de cœur.

Louis Kossuth.

On dit que Louis Kossuth, le patriote hongrois, est atteint d'une faiblesse due à son grand âge. Son état devient d'autant plus grave, qu'il refuse de consulter les médecins.

En Angleterre.

Le discours de la reine par lequel elle a prorogé le Parlement a été excessivement court. Le nouveau premier ministre s'est entretenu avec les membres du Cabinet. On dit que le successeur au sécrétariat des affaires étrangères sera le comte de Kimberly.

Mine de charbon.

On vient de découvrir au Mexique, dans le voisinage de la ville de Mexico, un gisement de charbon bitumineux très considérable et qui mesure une longueur de huit milles au moins. Il est situé sur le tracé d'une nouvelle ligne de chemin de fer qui va être prochainement construite, ce qui réduira au quart du prix ordinaire le transport du charbon.

Une autre dépêche du Mexique annonce que trois mineurs qui travaillaient dans la sierra Mojada ont été tués par l'explosion prématurée d'une mine.

Le surintendant de la mine a été arrêté par les autorités comme responsable de l'accident.

Naufrage.

Presse Associée—

6 mars—Un navire qui flottait la croque en l'air, a été rencontré le 27 février, par le degré de longitude 41,44 et le degré de latitude 56,50.

Enfant abandonné.

6 mars.—Le maire de New York, en dépouillant sa correspondance, y a trouvé une lettre datée de Nice, écrite par le consul des Etats-Unis dans cette ville, et contenant la copie de la lettre d'une nourrice, annonçant que le 12 décembre dernier une dame était descendue à l'hôtel du Heider, à Nice, accompagnée de sa fille, une enfant née le 28 avril 1891.

Le père de l'enfant portait le nom de C. E. Whitney.

Après un séjour de quelques semaines, Mme Whitney a annoncé qu'elle partait pour Gênes afin de se procurer de l'argent et qu'elle reviendrait au bout de quelques jours laissant l'enfant à la charge de la nourrice. Celle ci dit dans sa lettre que la dame n'ayant pas reparu, le propriétaire a refusé de la garder plus longtemps avec l'enfant et l'a mis à la porte en gardant tous les effets, même ceux de la fillette.

La nourrice ajoute qu'elle a été obligée de louer une chambre garnie où elle a vécu avec l'enfant.

Les dépenses ont été payées par la maîtresse femme qui est portefaix à l'hôtel Tullien.

La nourrice demande au Maire dans sa lettre, de vouloir bien prendre des informations au sujet de la famille de l'enfant qui lui a été laissée à charge, car dit-elle, elle serait bien ennuyée si elle se trouvait obligée de la ramener entre les mains de la police française qui l'interrogerait dans une institution de charité.

Le Drapeau Irlandais.

6 mars — Les représentants de la colonie irlandaise de New York se sont adressés comme de coutume au maire de cette ville pour obtenir l'autorisation de faire flotter leur drapeau au mât de l'Hôtel de Ville à l'occasion de la St-Patrice.

Le maire, ainsi que l'avait fait M. Grant avant lui, a refusé cette autorisation, disant aux membres de la délégation qui lui a été envoyée qu'ils demandent un privilège qu'il n'était di posé à accorder à aucune nationalité

Les membres du comité lui ont rappelé le sort du maire Hewitt, attribuant sa défaite aux dernières élections, au fait qu'il avait refusé aux Irlandais le privilège en question.

Le Maire a répondu qu'il s'inquiétait peu du sort de M. Hewitt et que tant qu'il serait Maire, le drapeau irlandais ne flotterait pas sur l'Hôtel de Ville.

Il n'y aura sur cet édifice, le 17 mars, que le drapeau des Etats-Unis, celui de l'Etat de New York et celui de la Municipalité.

Vols.

6 mars.—Une dépêche de Buffalo annonce qu'hier au soir un peu après 10 heures, deux individus vêtus de bailleus sont montés sur le siège du conducteur de l'omnibus de l'avenue de Richmond et lorsque le véhicule est arrivé à la hauteur des rues Bryant et Utica, ils l'ont contraint à descendre revolvers et l'ont obligé à leur donner l'argent qu'il avait sur lui.

Il leur a livré une somme de $6 et une montre en argent.

Les voyageurs n'ont pas été inquiétés. Les voleurs ont disparu après cet audacieux exploit. Leur signalement a été donné à la police.

Les mineurs.

6 mars—Les troubles auxquels on s'attendait à Eag'e n'ont pas eu lieu.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

On affirme que les mineurs concentrent leurs forces sur Fayetteville dans le but d'attaquer la prison de ce village et de rendre la liberté à ceux d'entre eux qui ont été arrêtés.

On observe le plus grand secret dans les cercles militaires au sujet des mouvements et des intentions des troupes.

La dynamite.

6 mars—On annonce de Charleston que le gouverneur a reçu avis de Montgomery qu'un individu porteur d'une cartouche de dynamite a été arrêté dans cette ville. Le prisonnier a dit qu'il avait assisté à toutes les réunions des mineurs et qu'il connaissait tous leurs plans. Les mineurs devaient allumer des cartouches de dynamite à l'arrivée des troupes. Les cartouches avaient été distribuées parmi les mineurs, et celle qui a été trouvée sur l'individu arrêté est un de ces engins.

6 mars—Trois mineurs qui faisaient sauter des rochers avec de la dynamite, à Bruce, Ont., ont été ensevelis sous un énorme roc qui les a écrasés.

—Quatre hommes ont été tués aujourd'hui dans les mines de Scranton, Pie. L'accident a été causé par le glissement d'une roche qui a enseveli les mineurs.

—Une dépêche de Chicago annonce qu'une bombe de dynamite a été lancée dans une maison mal famée de la rue 19me.

Les personnes qui occupaient cette maison étaient endormies au moment où l'explosion s'est produite. Personne n'a cependant été blessé. La façade de la maison a été démolie et l'immeuble est inhabitable.

6 mars— On écrit de Youngstown, O.: Aujourd'hui, à midi, la compagnie de tramways électriques qui, par suite de la grève, n'avait pas pu faire circuler ses chars sur les lignes depuis dimanche, a lancé son premier char manœuvré par des hommes n'appartenant pas à l'Union. Les rues étaient encombrées de milliers d'individus inoccupés qui ont accueilli ces hommes par des cris de colère.

Il n'y avait pas de voyageurs dans le char, et lorsqu'il est arrivé à un des squares publics, on s'est précipité et en un instant toutes les vitres ont été brisées. Une explosion s'est produite et l'on craint que les mécontents ne fassent usage de la dynamite, ainsi qu'ils ont souvent menacé de le faire.

Voleur de lait.

6 mars—On annonce de Chicago qu'un nommé H. Clark qui a été pris en flagrant délit de vol de lait par un marchand, a été mortellement blessé d'un coup de revolver par le dit marchand.

Incendie.

On annonce de Birmingham que le village de Cullman a été en partie détruit par un incendie. Les pertes sont estimées à $100,000.

LA DEFENSE SOCIALE.

Les anarchistes déconcertent toutes les prévisions.

On croit généralement, sur la foi de Racine et des autres grands moralistes, que les criminels ne débutent pas par les grands crimes; qu'il leur faut, pour ainsi dire, le temps de se faire la main; et voilà comp ur coup deux jeunes gens de vingt ans qui se rendent coupables d'assassinats collectifs, un genre de forfait jusqu'ici inconnu. L'un d'eux a reçu une éducation soignée: il est bachelier ès sciences, il s'est présenté à l'Ecole polytechnique. On devinait à peu près ce qu'avaient voulu les premiers meurtriers: ils tiraient vengeance d'un juge d'instruction, ils poursuivaient dans la Chambre des députés cette affreuse bourgeoisie qui se mêle de faire du bien au peuple. Pour cette fois, c'est à un bien public qu'ils s'en prennent, à un hôtel de passage, à des inconnus, par conséquent, à une foule.

Faut il croire, comme certains esprits romanesques, à quelque association nouvelle du moyen âge, ayant ses statuts, son chef, sa cassie, et ses assassins désignés par le sort? L'affaire est beaucoup plus simple. Le monde moral a ses épidémies comme le monde physique. Nous sommes en présence d'une épidémie de crime dont il importe de rechercher la cause et le remède.

Vous tuez le criminel, mais la mort n'est pas si puissante que vous pensez Il y a des moments dans l'histoire où on s'est joué de la mort. La mort sous la Terreur est à la fois triomphante et impuissante. Les nihilistes ne craignent le braver. Je ne sais trop ce qu'en pensent les anarchistes. Celui-ci est bien près de celui-là. Pauvre société malade qui t'adresses au couperet, c'est à Dieu qu'il faut revenir.

JULES SIMON.

Mme X..... ne se contente pas d'être jolie, elle a aussi de l'esprit.

Comme quelqu'un devant elle vantait ses propres mérites, ses propres qualités:

—Au moins, vous n'êtes pas comme les huîtres....

—!!!

—Eh oui! les huîtres, on ne les mange pas pendant les mois sans R, tandis que vous....

—Moi!

—Vous, vous vous gobez toute l'année.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAÎT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le mel'leur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nomme pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 725.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BRIQUES
A TROIS ETAGES.
No 122 rue Royale, entre Toulouse et St-Louis.

Succession du Dr G. S. Roussel et épouse.

A des conditions faciles, A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, un ordre dans l'affaire de la succession du Dr G. S. Roussel Dossier No 41,097, et l'autre pour le compte de la succession de sa femme, Mme G. S. Roussel, Dossier No 40,091, tous deux décédés, et les deux ordres en date du 31 janvier 1894, à l'encan, il sera vendu :

L'élégante résidence en briques à trois étages, couverte en ardoises connue comme le No 122 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, borné dans le fond par la rue Chartres, deuxième district de cette ville, ayant 12 chambres, gaz dans toute la maison, cour pavée, hydrant, etc., et sujette à un loyer de $900 on plus.

Le lot de terre mesure 21 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan déposé à la Bourse et la propriété peut être inspectée avec une carte des encanteurs.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties; 10 pour cent comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes de l'année courante 1894.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 11